

SAVOIRS D'ÉLEVEUR. UN TRAITÉ D'EXPÉRIENCE

Léo Magnin

Editions du Croquant | « Zilsel »

2018/1 N° 3 | pages 337 à 356

ISSN 2551-8313

ISBN 9782365121064

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-zilsel-2018-1-page-337.htm>

Pour citer cet article :

Léo Magnin, « Savoirs d'éleveur. Un traité d'expérience », *Zilsel* 2018/1 (N° 3),
p. 337-356.

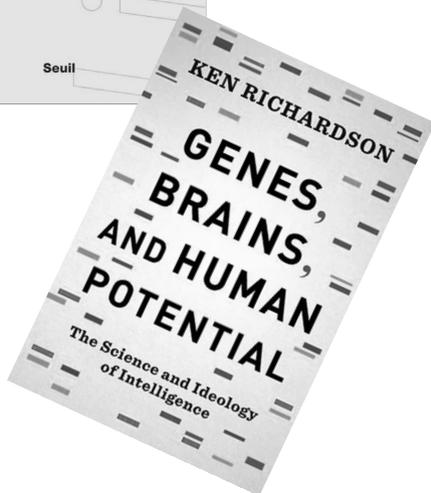
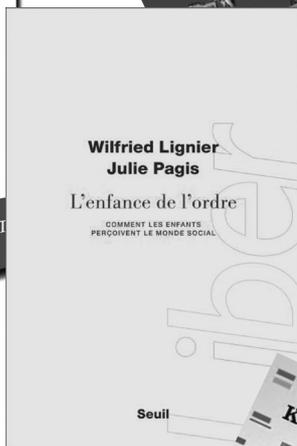
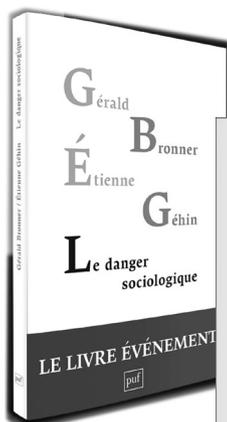
DOI 10.3917/zil.003.0337

Distribution électronique Cairn.info pour Editions du Croquant.

© Editions du Croquant. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Cri ti ques



Savoirs d'éleveur. Un traité d'expérience

Léo Magnin¹

À propos de Xavier Noulhianne,
Le ménage des champs. Chronique d'un éleveur au 21^e siècle,
Le Mas-d'Azil, Les Éditions du bout de la ville,
2016, 200 pages.

« Ils pensent défendre un "autre monde" en venant nous acheter nos fromages, mais nos fromages font partie du monde auquel ils pensent échapper en venant nous les acheter. Nous sommes un miroir dans lequel ils ne se voient pas. »

Xavier Noulhianne,

Le ménage des champs. Chronique d'un éleveur au 21^e siècle,
Le Mas-d'Azil, Les éditions du bout de la ville, 2016 p. 220.

« Impossible de le considérer comme un paysan "typique" (dans le sens de "moyen" ou de "statistiquement plus fréquent") de son temps : son isolement relatif dans le village est clair. Aux yeux de ses concitoyens, Menocchio était un homme au moins en partie différent des autres. Mais cette singularité avait des limites bien précises. On ne sort de la culture de son temps et de sa classe que pour entrer dans le délire de la non-communication. Comme la langue, la culture offre à l'individu un horizon de possibilités latentes – une cage flexible et invisible dans laquelle exercer sa propre liberté conditionnelle. [...] En conclusion, même un cas limite – et Menocchio en est certainement un – peut se révéler représentatif. »

Carlo Ginzburg,

Le fromage et les vers. L'univers d'un meunier du 16^e siècle,
trad. de Monique Aymard, Paris, Aubier, 1980, p. 16.

Né en 1973, originaire du village de Saint-Martin-de-Crau dans les Bouches-du-Rhône, Xavier Noulhianne soutient une thèse en 1999 à l'Université Montpellier 2² et est recruté dans la foulée par le centre de recherche parisien de Rhône-Poulenc, à Aubervilliers, où il dirige une équipe de quinze ingénieurs et techniciens. Il démissionne en 2001, passe

1. Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités, ENS de Lyon ; Laboratoire interdisciplinaire sciences innovations sociétés, Université Paris-Est Marne-la-Vallée, leo.magnin@ens-lyon.fr.
2. Xavier Noulhianne, *Caractérisation et modélisation du comportement élastique avec prise en compte de l'évolution microstructurale induite par l'incorporation de charges dans des matrices organique et cimentaire*, Thèse de doctorat en mécanique, génie mécanique, génie civil, Université Montpellier 2, 1999.

Cri
ti
ques

Savoirs d'éleveur. Un traité d'expérience

un Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA), apprend le métier d'éleveur chez un couple du Causse Méjean en Lozère puis, après plusieurs tentatives, s'installe avec son épouse en 2006 à Montpezat-d'Agenais dans le Lot-et-Garonne. La ferme, située au lieu-dit de Planté, comprend trois bâtiments, sur une surface de 14 hectares, répartis à parts égales entre le fourrage et le pâturage ; elle est vouée à l'élevage de chèvres et de brebis, dont le lait est transformé sur place en fromages vendus en circuit court. Les pratiques de la ferme de Planté sont certifiées « Agriculture Biologique » après cinq ans d'exercice non reconnu de « la bio » (p. 59³).

Fin août 2016, Noulhianne publie *Le ménage des champs. Chronique d'un éleveur au 21^e siècle* aux Éditions du bout de la ville qui viennent d'être fondées en 2012 et se consacrent à la « critique sociale ». Organisé selon neuf « lieux » dont chaque titre est à la forme infinitive (former ; installer ; certifier ; systématiser ; identifier ; sélectionner ; protéger ; aménager ; étendre), l'ouvrage revient, à la première personne, sur les étapes biographiques de l'installation en agriculture, en les reliant à des analyses historiques de l'évolution du « secteur » agricole. Le titre est emprunté à l'œuvre fondatrice d'Olivier de Serres (1539-1619), *Théâtre d'Agriculture et mesnage des champs*, publiée pour la première fois en 1600 et considérée, bien qu'anachroniquement, comme le premier traité d'agronomie et d'économie rurale de l'époque moderne. Alors que pour ce dernier le « *mesnage des champs* »⁴ désignait l'ensemble des opérations d'agencement de la maison rurale, Noulhianne l'investit d'un sens nouveau à la lumière des processus de l'industrialisation de l'agriculture. Il entend montrer que le nouveau « ménage des champs » est caractérisé, depuis la fin du 19^e siècle et selon une logique qui s'est accélérée à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, par un mouvement de dépossession autant subi

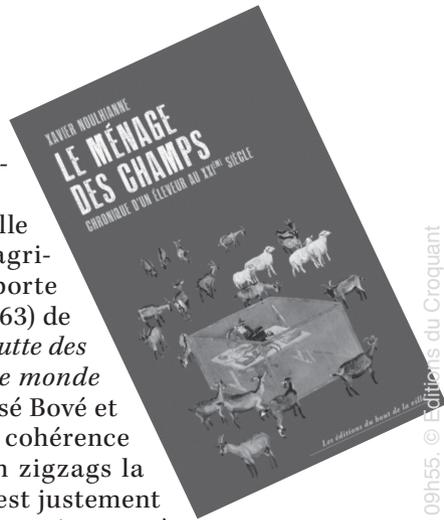
3. À noter qu'il y a un décalage de deux pages entre le premier et le second tirage de l'ouvrage.

4. « Mesnage » naît de l'association de deux mots latins, manus (la main) et agere (agir). Olivier de Serres lui confère de nombreux sens (gouvernement, administration, gestion, conduite, manutention des affaires de la maison, cultures et façon des terres, manipulation, main-d'œuvre, besogne, ouvrage, travail particulier, opération, économie). Olivier de Serres, *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, Genève, Slatkine, 1991 [1605], p. 14.

par les agriculteurs que soutenu par l'administration d'État et la libéralisation de l'économie.

Ce livre a sa place dans la famille chamailleuse des écrits de paysans/agriculteurs qui mettent le pied dans la porte politique : *La révolution silencieuse* (1963) de Michel Debatisse, *Les paysans dans la lutte des classes* (1970) de Bernard Lambert, *Le monde n'est pas une marchandise* (2001) de José Bové et François Dufour. Il y a bien une frêle cohérence dans cette tradition qui parcourt en zigzags la gamme des positions politiques, et c'est justement ce que brise Noulhianne parce que, contrairement à ses prédécesseurs, il ne se revendique d'aucun syndicat et ne porte pas au pinacle les associations emblématiques de l'agriculture biologique. S'il est malaisé de situer sa position en référence aux critères du champ politique, celle-ci est plus visible dans le politique, celui que créent les collectifs anti-puçage des animaux⁵. Les thèmes traités et les analyses soutenues le rapprochent de René Riesel qui, notamment dans son ouvrage *Du progrès dans la domestication* (2003)⁶, dénonce l'industrialisation du monde et définit l'action directe comme le seul mode de résistance véritable.

Par ces accents clastriens, par sa sincérité, par sa colère, par sa précision et par sa capacité à construire des ponts entre autobiographie et histoire, élevage et politique, sociologie des techniques et théorie critique, *Le ménage des champs* interpelle. Du point de vue des sciences humaines et sociales, ce texte appartient à ceux qui pourraient ne devenir utiles que tardivement, longtemps après qu'ils ont été écrits, comme matériau pour le chercheur. Qu'on pense par exemple au *Testament* athée et révolutionnaire du curé Jean Meslier, presque confidentiel durant les



5. «Faut pas pucer (mémé dans les ordis)» dans le Tarn, et «Puza Hadi!» au Pays basque. «Puçage, suite et pas fin», émission Terre à terre, *France Culture*, 15 mars 2014, franceculture.fr/emissions/terre-terre/pucage-suite-et-pas-fin [consultée le 25 mai 2017].
6. Cet ouvrage était à l'origine conçu comme la postface à l'édition espagnole des *Déclarations sur l'agriculture transgénique et ceux qui prétendent s'y opposer* (Paris, Encyclopédie des Nuisances, 2000) et *Aveux complets des véritables mobiles du crime commis au CIRAD le 5 juin 1999* (Paris, Encyclopédie des Nuisances, 2001).

vingt-sept années qui le séparent de sa publication par Voltaire, ou aux péripéties hérétiques et fatales du meunier Menocchio, dénichées par Carlo Ginzburg quatre siècles plus tard. De même que les écrits de Menocchio et de Meslier ont la superbe utilité de faire vaciller la thèse de l'uniformité des croyances au 16^e et 18^e siècles, nous rappelant au besoin qu'au moins un meunier ne croyait pas aux attributs divins de l'attirail ecclésiastique et qu'au moins un prêtre ne croyait pas en dieu, de même *Le ménage des champs* aura-t-il peut-être le mérite de rappeler qu'au moins un élève du 21^e siècle comme le précise le sous-titre à l'intention des historiens à venir, n'a cru ni au développement « productiviste » ni au développement « durable ».

Alors même que Noulhianne s'efforce de ne pas accrédi-ter deux dogmes de l'agriculture biologique hérités de l'industrie – la « Traçabilité » et la « Qualité »⁷ –, c'est précisément une exigence de « Traçabilité » institutionnelle qui pourrait censurer la discussion de cet ouvrage par et dans une revue de sciences humaines et sociales à comité de lecture⁸ : pourquoi, en effet, recenser un ouvrage dont ni l'auteur ni le ton n'ont *a priori* vocation à y paraître ? Il y a une exigence élémentaire de la recherche qui consiste à identifier coûte que coûte le locuteur, qu'il faut pouvoir rattacher à un laboratoire, à une institution, à une UMR, à une section du CNU ou du CNRS, à d'autres articles, à un groupe de recherche, à un cercle, à une tradition théorique, etc. – faute de quoi son texte, avant même d'être lu, ne saurait être considéré comme le véhicule d'une parole « scientifique » de « qualité », comprendre : « digne de foi »⁹. Alors même que l'ouvrage offre dans un

7. Les majuscules marquent l'emballlement totalisant du développement durable défini par l'auteur comme un « Grand Récit », dans un sens très proche de l'idéologie conceptualisée par Karl Marx et teinté de *storytelling*.
8. Nous renvoyons au parallèle – au départ ironique – établi entre le label « bio » et les penseurs « académiques » par Anouk Barberousse et Philippe Huneman, « L'agriculture (bio) et l'événement », *Zilsel*, n°1, 2017, p.159-186.
9. Dans son *Histoire sociale de la vérité*, Steven Shapin n'écrit pas autre chose : « *La modernité ne garantit pas le savoir par la vertu, mais par l'expertise. Lorsque nous accordons notre confiance – "donnons foi" – aux systèmes technologiques et aux savoirs modernes, nous ne la plaçons pas dans la moralité des individus concernés, mais dans la réalité de l'expertise accordée aux institutions. L'expertise des individus serait elle-même garantie par les institutions d'où ils parlent, et qui en sont la source première.* » (Steven Shapin, *Une histoire sociale de la vérité. Science et mondanité dans l'Angleterre du 18^e siècle*, trad. de Samuel Coavoux et Alcime Steiger, Paris, La Découverte, 2014, p.452.) Il nuance finalement cette « confiance systémique » théorisée par Niklas Luhmann, en insis-

style clair des « données » de première main, il faudrait lui réserver un sort à part, une rubrique « Parole de professionnels », pour une revue qui mêlerait praticiens et théoriciens, ou bien encore attendre qu'un hypothétique historien du futur les considère comme des archives utiles. Un tel choix reviendrait non seulement à reproduire les mécanismes d'incorporation des contrôles industriels décrits par l'auteur, mais engendrerait aussi la dissimulation par maquillage d'une question épistémologique majeure : que faire lorsque « *son indigène* »¹⁰, à savoir un éleveur, se met à écrire, élaborant soudain des conceptions d'ordre général sur sa propre situation, alors que, respectant une division du travail intellectuel très académique, nous n'attendions de lui au fond qu'il ne nous fournisse qu'une description orale de ses pratiques, matériau bien-tôt inerte au service de notre interprétation savante *ad hoc*?¹¹

Cette note critique déploiera trois niveaux d'analyse de l'ouvrage de Xavier Noulhianne. Nous présenterons d'abord son contenu, lequel contribue avec profit au champ d'études des « *savoirs ruraux* »¹². Cette contribution est originale car elle

- tant sur l'importance de la connaissance interpersonnelle des chercheurs dans la confiance dont ils se créditent mutuellement : « *Si les scientifiques en savent autant sur le monde naturel, c'est parce qu'ils savent très bien à qui faire confiance* » (*ibid.*, p. 457).
10. Usage volontairement polémique d'un substantif qui ne désigne rien d'autre que l'interlocuteur du chercheur, qu'il soit conseiller ministériel ou griot.
11. Dans *L'esprit sociologique*, Bernard Lahire utilise la métaphore de la « maïeutique » pour qualifier le travail du sociologue : « *Il s'agit de faire parler les enquêtés de situations pratiques plutôt que de leur demander de "livrer leurs représentations"* ». Ce qui ne l'empêche pas de signaler l'existence (rare) d'acteurs sociaux capables de faire ce travail par eux-mêmes : « *Certes, les acteurs font ce qu'ils font et savent ce qu'ils savent mieux que quiconque. Ils sont même sans doute les mieux placés pour dire ce qu'ils font et savent. Mais ils disposent rarement des moyens de perception et d'expression qui leur permettraient de livrer ces expériences spontanément.* » (Bernard Lahire, *L'esprit sociologique*, Paris, La Découverte, 2007 [2005], 159.)
12. Pour un déblayage récent, voir la revue de la littérature de Jérôme Lamy, in « *Le grand remembrement* », *Zilsel*, n°1, 2017, p. 263-291. Une critique peut être néanmoins formulée d'emblée sur l'expression « *savoirs ruraux* ». Si elle promet une étude des mondes ruraux dans leur ensemble, elle désigne en réalité principalement les « *savoirs paysans/agricoles* », alors même que les agriculteurs sont minoritaires dans les communes rurales selon un mouvement amorcé dans les années 1970 (Joseph Klamtznann, « *Une agriculture en déclin démographique dans un monde rural en croissance* », *Économie rurale*, vol. 202, n°1, 1991, p. 1013 ; François Lefebvre, *Repères démographiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011). C'est pourquoi nous référerons ici à des « *savoirs d'éleveurs* », fruits de la lente acquisition d'un sens pratique, par opposition à la zootechnie, entendue comme la science de l'élevage qui vise, par des moyens scientifiques abstraits, le maximum de productivité. Pour citer en ce sens une analogie de Noulhianne : « *La zootechnie est à l'élevage ce que la linguistique est au roman* » (p. 20).

conjugue une littérature d'expérience, une attention soutenue à l'environnement et une critique du rapport de force entre la ferme et l'administration d'État. Pour l'exemplifier de la façon la plus précise possible, nous nous concentrons sur les savoirs impliqués par l'élevage dans les soins accordés aux animaux, la lutte contre le parasitisme, l'utilisation du petit-lait et la sélection du troupeau. Prenant appui sur les conflits politiques soulevés par ces savoirs, incessamment mis en pratique, nous élargissons ensuite les conséquences tirées de cette première analyse en reconstruisant, lors d'un deuxième temps, la définition critique de l'agriculture documentée par l'auteur. Nous proposons enfin des éléments de réflexion sur la place et le statut de cette parole, autorisée par l'expérience et radicale sur le plan politique, à l'intérieur d'un *corpus* de recherche. L'enjeu est de justifier la qualification de cet ouvrage comme « traité d'expérience ».

Savoirs d'éleveurs Composer avec la maladie et les parasites : soins et sélection

Tout commence par des décisions réfléchies. Parce que l'installation en agriculture engendre un besoin rapide de rentrée d'argent, les Noulhianne décident au départ de ne pas commencer par des chevrettes. Il serait trop long, pour les comptes, d'attendre un an avant de faire du fromage. Ils achètent donc un troupeau de chèvres adultes prêtes à mettre bas afin de produire du fromage le plus rapidement possible. Toutefois, le changement de terres, de bâtiments, d'herbes modifie tellement l'environnement des chèvres qu'elles tombent malades. Le diagnostic est sans appel : elles sont atteintes de la « paratuberculose », « *maladie mortelle réputée incurable* » (p. 60). Tous les vétérinaires rencontrés convergent : il faut abattre le troupeau entier, puis désinfecter l'ensemble des bâtiments. Ces conseils ne sont pas des propositions, mais une pression imposée qui réduit toute possibilité de choix : si leurs mesures ne sont pas appliquées, plus aucun confrère ne suivra la ferme de Planté.

Néanmoins, les éleveurs refusent ces méthodes et rencontrent un vétérinaire à la retraite qui leur enseigne l'immunité des petits ruminants et les façons de la renforcer au moyen de plantes, d'huiles essentielles et d'homéopathie. Ce qui symbo-

lise le mieux les principes de la « lutte intégrée » qu'ils appliquent est certainement le sainfoin, cette plante originaire du Moyen-Orient, qui constitue un aliment riche en sucres, en protéines et en fibres ainsi qu'un vermifuge efficace en vertu des tanins qu'il contient. « *Le troupeau fut sauvé en deux ans* » (p. 60) et, si la maladie est encore présente, les animaux ont développé des mécanismes de défense et de résistance qui leur permettent de composer avec elle. Alors que la paratuberculose pousse encore de nombreux éleveurs à abattre toutes leurs bêtes, le vétérinaire attribué réglementairement à la ferme de Planté décide d'en savoir plus. L'échange est froid et à sens unique. À peine le chevrier commence-t-il à expliquer ses méthodes que le représentant de la santé animale le coupe et le reprend : « *Approche trop compliquée, démarche trop indirecte, pas assez de place pour lui et ses connaissances. Il en resta donc à la méthode de "guérison" par l'abattage* » (p. 61).

Qu'à cela ne tienne, des brebis rejoignent les chèvres et le choix est fait de nourrir les animaux « à l'herbe », c'est-à-dire avec des légumineuses déjà naturellement présentes à Planté, qui sont des plantes riches en protéines et en énergie, indispensables pour la fabrication du lait, tout en étant riches en fibres, indispensables à la rumination. Ce choix permet d'une part d'augmenter l'autonomie de l'exploitation puisqu'elle n'achète pas de céréales (celles-ci auraient été achetées à l'extérieur) et respecte ainsi le principe du « lien au sol », capital chez les fondateurs de l'agriculture biologique ; d'autre part, ce choix permet de nourrir le troupeau avec des aliments adaptés aux petits ruminants, contre une logique d'intensification qui privilégie les céréales. Bien que riches en protéines, les céréales ne contiennent pas assez de fibres pour être ruminées. En limiter l'usage découle d'un autre principe, celui d'un élevage qui convient à la physiologie des animaux, à contre-courant des méthodes zootechniques dont le but exclusif est la production maximale.

Si le régime à l'herbe convient parfaitement aux brebis, les chèvres, plus habituées à consommer des feuilles d'arbres, sont plus sensibles aux parasites des prairies. Des petites larves subsistant sur les feuilles d'herbe sont ainsi ingérées par les animaux, puis elles pondent à l'intérieur du système digestif ; leurs œufs se retrouvent dans les selles et se développent une fois dans le champ, avant d'être ingérées à leur tour : la boucle de ces « *strongles gastro-intestinaux* » (p. 143) est alors bouclée. Là encore, la connais-

sance des plantes s'avère essentielle puisque les tanins présents dans le sainfoin, le lotier ou la chicorée sont vermifuges. Au-delà du traitement préventif, il s'agit également de repérer les chèvres les plus résistantes et de les sélectionner pour la reproduction afin de renforcer l'immunité héréditaire du troupeau. Cinq ans environ suffisent au couple d'éleveurs pour « multiplier par 5 le niveau de parasitisme supporté par [ses] chèvres » (p. 143).

Comme dans le cas de la paratuberculose, la réussite de la ferme de Planté intrigue. Cette fois, ce n'est pas un vétérinaire qui vient se renseigner, mais un chercheur de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) de Toulouse, intéressé par l'usage du sainfoin dans la lutte contre les parasites. Il propose aux Noulhianne son expertise agronomique. Ils refusent cette aide cependant, car ils pensent qu'elle est motivée par l'obtention de boules de leur sainfoin. Cinq ans plus tard, alors que les savoirs de soins et de sélection garantissent à leur troupeau une coexistence avec la paratuberculose et le parasitisme, le même chercheur leur rend visite pour leur proposer d'incorporer Planté à « une étude de terrain » (p. 172). C'est la déconfiture : la recherche en question trouve ses réponses dans les pratiques que les Noulhianne ont peu à peu élaborées chez eux en autonomie. Les éleveurs refusent « l'aide » de l'INRA, qui consistait alors à les enrôler dans une de leurs enquêtes. Nous expliquerons pourquoi plus loin.

Le petit-lait, âme du fromage

Cet élevage a une raison d'être : la production de fromage. Pour passer du lait au fromage, il faut des ferments. Dans la perspective agroécologique défendue par Noulhianne, ces trois ingrédients ne peuvent être que le visage singulier de la ferme, de son sol, des espèces végétales et animales qui la composent. Le petit-lait est ce ferment qui traduit le plus fidèlement possible le principe du lien au sol, car il est « repiqué tous les jours à la ferme comme un levain » (p. 71). Le petit-lait ensemence le lait et donne son goût au fromage, ainsi que sa texture, sa force et sa longueur en bouche. Les ferments sont issus des plantes des prairies et de celles que l'éleveur y implante, ils sont mangés par les bêtes et se déposent sur leurs mamelles lorsqu'elles pâturent, puis sont récupérés par l'éleveur lors de la traite. Le petit-lait est donc le résultat toujours modifié et modifiable du travail de l'éleveur, de ses essais, de ses

réussites et de ses échecs. Il est le « *système immunitaire du fromage* » (p.73) autant que ce qui l'arrime à l'âme d'un lieu. Selon l'auteur, ce que donnent à comprendre ces exemples – paratuberculose, parasitisme et petit-lait – et les pratiques d'élevage, c'est que l'agriculture ne peut se faire que sur un territoire particulier : le voisin de parcelle – et *a fortiori* le voisin lointain – ne disposant pas du même sol, des mêmes plantes, des mêmes bêtes, des mêmes parasites, il ne mettra en œuvre ni les mêmes choix de production, ni les mêmes schémas de sélection, ni les mêmes pratiques de soin. Une telle démonstration s'oppose frontalement à un productivisme agricole qui, précisément, fait abstraction des conditions particulières de chaque exploitation, notamment en privilégiant l'élevage en intégration et la culture hors sol¹³.

L'agriculture de la coexistence assimilatrice Au fait, qu'est-ce que l'agriculture ?

Noulhianne détaille ses pratiques de lutte contre les maladies et le parasitisme parce qu'elles soulèvent des conflits de savoirs entre la ferme et les autorités sanitaires. C'est seulement parce qu'il a assumé ce conflit et ses conséquences que les bêtes ont pu être sauvées de l'abattage sanitaire. Mais ce n'est pas tout, car la sélection des bêtes « *à la Bakewell* », qui consiste à tenir des cahiers généalogiques des animaux dans le but de sélectionner de manière artisanale les plus adaptés aux conditions locales, est menacée d'illégalisme par la loi d'orientation agricole de 2006¹⁴. L'ordonnance qui la suit, en partie consacrée à « *l'amélioration génétique des animaux d'élevage* », vise à normaliser la reproduction en rendant illicite toute reproduction par un mâle qui ne détiendrait pas un agrément officiel¹⁵. Or, le critère privilégié de cette sélection est la capacité de l'animal à produire un maximum de lait et un maximum de viande, et non pas sa résistance aux pathologies en

13. Bertrand Hervieu et François Purseigle, « Pour une sociologie des mondes agricoles dans la globalisation », *Études rurales*, n°183, 2009, p.177-200. Les auteurs définissent précisément « l'agriculture de firme » par le fait qu'elle intensifie deux phénomènes : « *l'un d'abstraction-financiarisation-organisation de la production en fonction des marchés ; l'autre de précarisation-assujettissement* ».
14. Loi n°2006-11 du 5 janvier 2006 d'orientation agricole.
15. Ordonnance n°2006-1548 du 7 décembre 2006.

fonction d'un environnement particulier. Si la décision de soigner ses chèvres comme il l'entendait était déjà rendue difficile, Noulhianne devrait donc bientôt renoncer à la sélection de ses bêtes, qui lui permet de conserver celles d'entre elles dotées d'un système immunitaire adapté aux parasites. Ce faisant, il renoncerait alors à ce qui fait de lui un éleveur tel qu'il l'entend, c'est-à-dire un chercheur en quête du meilleur équilibre entre l'environnement et les animaux. Exposées aux maladies véhiculées par le pâturage, les bêtes devraient être cantonnées dans un bâtiment.

De la même manière, si la description du petit-lait est si fine, presque poétique, c'est pour mieux la confronter à une réalité moins pittoresque. L'expansion des normes d'hygiène, appelées GBPH (guide des bonnes pratiques d'hygiène, CE N° 852/2004), calquées sur le *Hazard Analysis Critical Control Point* (HACCP) élaboré par la NASA en 1959¹⁶, considère tout élément de l'extérieur comme pathogène, alors que l'agriculture biologique le considère au contraire comme le respect de son principe le plus fondamental, le lien au sol. Les normes de production ont donc rendu possible l'utilisation de ferments industriels dans la fabrication de fromage pourtant certifiés « AB », agriculture biologique. Même le camembert, qu'apprécie vivement Noulhianne, est déchu : la disparition d'espaces non cultivés en Normandie a conduit à la disparition du *Penicillium candidum*, ce champignon qui rend sa croûte et sa saveur si caractéristiques, aujourd'hui majoritairement remplacé par des « ferments industriels » (p. 171).

L'auteur retranscrit ces conflits en redéfinissant les contours de l'agriculture actuelle. Cette dernière n'est plus identifiable à la ferme et ses champs, mais est profondément façonnée par soixante-dix ans de politiques agricoles. L'administration publique agricole est déjà apparue sous la forme de deux figures, le vétérinaire et l'agronome, auxquels il faut dorénavant ajouter le contrôleur. Il s'ensuit pour Noulhianne que l'agriculture ne doit plus tant s'entendre comme le travail de la terre, ni même comme la production de nourriture, mais comme « *une activité administrée comme l'est l'Éducation nationale* » (p. 35). Les études agricoles consistent d'ailleurs, selon l'auteur, en l'acquisition d'un langage et d'une disposition d'esprit nécessaires pour faire face à la complexité bureaucratique de l'agriculture. Dans ce processus, l'installa-

16. haccp-guide.fr/histoire_haccp.htm [consulté le 25 mai 2017].

tion est un moment clé, celui de « *la mise en conformité : le moment choisi par l'État où le futur agriculteur est le plus faible, pour imposer aux anciennes comme aux nouvelles exploitations sa politique agricole* » (p. 39).

En quoi consiste cette conformité ? Selon l'éleveur, qui se réfère à divers travaux d'histoire et de sociologie rurales¹⁷, ce n'est pas la rentabilité qui intéresse l'administration, mais le fait que l'exploitation agricole soit le « *socle* » de « *l'industrie manufacturière, chimique et agroalimentaire* » (p. 42). L'horizon de la parité des salaires entre les agriculteurs et le reste de la société, loin d'avoir fait augmenter de manière suffisante les revenus des agriculteurs, a eu pour effet au contraire de distribuer plus d'argent en amont et en aval de l'exploitation. « *De fait, poursuit l'auteur, en acceptant une Installation aidée, nous allons nous transformer en intermédiaires de l'État pour canaliser ses subventions vers l'industrie* » (p. 47). Les prêts bancaires sont pour beaucoup dans cette dépendance financière de l'agriculture « moderne », sanctionnée par la logique comptable. Les normes prescrivent des comptes à tenir : par exemple, si les recettes d'une exploitation sont en dessous de 82 200 euros, elle bénéficie du taux d'imposition au forfait, moins élevé que le taux d'imposition au réel¹⁸. Or, il est possible de faire baisser les recettes par un abattement en fonction des charges, dont l'investissement fait partie. Cette réglementation incite alors l'exploitant à acheter du matériel, un tracteur par exemple, souvent à crédit, afin de « *créer* » (p. 44) des charges pour bénéficier d'un taux d'imposition plus bas. Les aides publiques versées aux agriculteurs ne font donc que passer entre leurs mains, pour mieux se retrouver dans les caisses des vendeurs de matériel agricole et de tracteurs, dans les intérêts bancaires, dans les carnets de commandes des entreprises de construction de bâtiments, dans les tiroirs des industries de la chimie des engrais et des biocides (insecticides, fongicides, pesticides, etc.), dans les poches

17. Si Michel Gervais, Marcel Jollivet et Yves Tavernier (*Histoire de la France rurale : depuis 1914. 4. La fin de la France paysanne*, Paris, Seuil, 1992 [1976]) et Dominique Jacques, *Voyage au pays des montbéliardes. « Au champ les vaches »*, Lyon, Textel, 1989) sont cités explicitement, on peut aussi discerner des analyses qui relèvent des recherches de Henri Mendras, Pierre Muller, Michèle Salmona, Yves Dupont, Pierre Bitoun, etc.

18. Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, « Le forfait agricole devient le micro BA (Bénéfice agricole) », agriculture.gouv.fr/le-forfait-agricole-devient-le-micro-ba-benefice-agricole, 9 décembre 2015 [consulté le 1^{er} juin 2017].

des vendeurs de semences privatisées et, *last but not least*, chez les marchands de rations de tourteaux de soja protéiné qui traversent l'Atlantique. Cette circulation, souligne l'auteur, est ainsi assurée et orchestrée en partie par l'administration publique. C'est pourquoi, toujours selon Noulhianne, « *qualifier un agriculteur d'administré, c'est mettre en évidence la capacité qu'il a dû développer pour mener son ménage des champs sous la contrainte de l'administration (réglementation, déclarations, cahier des charges, chartes...)* » (p. 52). Bien qu'il faille la manier avec des pincettes historiques, c'est dans les termes de l'invasion coloniale qu'il décrit le rapport de l'administration aux éleveurs¹⁹.

Traçabilité, Qualité, contrôle et auto-contrôle

« *Mes attributions chez Rhône-Poulenc consistaient à assurer à mon laboratoire la certification de sa capacité à produire des résultats de recherche selon le cahier des charges de la Norme internationale ISO 9001. Mes attributions à Planté consistent à assurer à ma ferme la certification de sa capacité à produire des fromages selon les normes du cahier des charges européen de l'agriculture biologique RCE N° 2092/91* » (p. 63). Cet extrait exprime un parallélisme parfait entre le travail d'ingénieur dans l'industrie chimique, qu'a exercé l'auteur, et celui d'éleveur « bio ». Qu'y a-t-il de commun entre la Norme ISO 9001 et le RCE No 2092/91 ? Deux principes constitutifs de la révolution industrielle : la Traçabilité et la Qualité²⁰. La première, « *l'une des inventions les plus centrales de l'industrie du 20^e siècle* » (p. 66), n'existe qu'en vertu de son opposition à un autre principe, celui de la proximité. La Traçabilité prescrit la nécessité d'un suivi « *à la trace* » des produits parce qu'ils voyagent sur une distance qui éloigne toujours un peu plus le consommateur du producteur. L'emblème de ce hiatus est le supermarché. Parce qu'ils sont soumis à la Traçabilité, c'est-à-dire coupés de

19.  « Grâce à l'administration, qui a si bien réussi à coloniser leur quotidien, les agriculteurs considèrent aujourd'hui comme étant du travail ce que leurs prédécesseurs, leurs grands-parents, auraient considéré comme une perte de temps ou du temps mal employé » (p. 57). Nous soulignons.
20. Noulhianne met la majuscule à « Qualité » pour faire référence à la normalisation du terme, et utilise la minuscule (« qualité ») pour renvoyer à sa compréhension ordinaire (p. 11).

tout lien à un territoire particulier, les produits distribués y sont standardisés. Comment faire pour les distinguer, pour attirer l'œil du consommateur dans les rayons ? Tout simplement en donnant des gages de Qualité qui sont autant de façons de singulariser des produits interchangeables. Ainsi la Qualité, développée au début du 20^e siècle dans les supermarchés étasuniens, n'est-elle pas une norme de production, mais une norme *commerciale*. Ces deux principes, par le suivi constant et les multiples processus de certification qu'ils imposent, engendrent par conséquent « *l'inflation de bureaucratisation et l'énormité du système de contrôle qui l'accompagne* » (p.69).

En 1972, la charte de l'*International Federation of Organic Agriculture Movements* (IFOAM), inspirée par l'association Nature & Progrès fondée en 1964, met en avant des objectifs écologiques, économiques et sociaux. La loi du 4 juillet 1980 définit légalement pour la première fois l'agriculture biologique comme une agriculture « *n'utilisant pas de produits chimiques* ». En 1991, le règlement CE N° 2092/91 vide néanmoins la charte de 1972 de ses revendications sociales et politiques originelles. Ne reste, selon l'auteur, qu'une volonté d'assimiler l'agriculture biologique à la marchandisation croissante du vivant, laquelle se traduit par la mise en œuvre purement commerciale de la Traçabilité et de la Qualité, au détriment d'une utilisation écologique de la terre. La critique de Noulhianne s'organise en deux temps : d'abord, il conteste les exigences de contrôle impliquées par cette normalisation marchande de l'agriculture biologique ; ensuite, il analyse l'extension de ses instruments de contrôle aux outils administratifs publics.

Il considère que la certification est un instrument de marchandisation et non de production, parce que « *c'est la volonté d'universaliser la certification qui fabrique la standardisation* » (p.66) au mépris des singularités vivantes qui font une ferme. La certification n'a ainsi d'autre fin que la fabrication d'images sociales réconfortantes. C'est ce qui génère l'écart immense entre Noulhianne et ses clients sur le marché. Parce qu'ils croient renouer avec un « coin de nature heureuse » par l'achat d'aliments « bio », les consommateurs projettent sur l'éleveur une réalité fondamentalement distincte de la leur. Assigné au rôle bucolique du paysan « authentique », il est enjoint à sourire et à maintenir la consistance artificielle d'un personnage qui n'existe que par son masque car, pour reprendre l'épigraphe de Ginzburg au

début de cet article, sortir de la culture de son temps le condamnerait au « délire de la non-communication ». En témoigne l'incompréhension de ses amis éleveurs face à son refus de pucer ses animaux. Plus profondément encore, il se trouve que la certification s'impose désormais comme le seul mode d'existence légitime pour l'éleveur « bio » et ses produits certifiés conformes ; or, plutôt qu'un marquage qui servirait à différencier des produits, « elle empêche l'existence des réalités qui ne se prêtent pas à la certification » (p. 87). L'apogée de cette logique consumériste est illustré par une anecdote dramatique que rapporte Noulhianne : à savoir, la mise à mort de vaches d'Herfried Hoyer, éleveur du pays d'Ouche, le 31 janvier 2014, parce que leur origine génétique n'était pas recensée par l'administration « compétente » (p. 136)²¹. L'absence de papiers en règle expose aussitôt à la sanction la plus radicale : tout ce qui n'est pas traçable, tout ce qui échappe à l'administration, n'est pas digne d'exister.

Noulhianne justifie son refus du puçage par son expérience de la télédétection agricole. Phénomène peu connu du grand public, l'observation satellitaire et la collecte extensive de données sur le paysage français atteignent un degré de précision inédit. Les conséquences en sont décisives sur le fonctionnement des exploitations. En effet, les aides publiques (par l'État français et l'Union européenne) perçues par les agriculteurs (céréaliers et éleveurs d'ovins, de bovins et de caprins), qui représentent jusqu'à 45 % de leur chiffre d'affaires et souvent l'essentiel de leurs revenus²², sont calculées à partir de la surface qu'ils cultivent ou font pâturer par leurs animaux. Chaque année, les tracés des parcelles sont actualisés et l'assolement de chaque champ est renseigné sur la plateforme nationale Telepac. Les aides accordées sur des critères environnementaux, « mesures agroenvironnementales » (MAE), vont plus loin dans cette « numérisation » du paysage en décomptant des éléments aussi petits qu'une mare, un bosquet, des arbres alignés ou une haie. La valeur écologique d'une exploitation n'est donc reconnue qu'à condition de correspondre à des seuils quantitatifs fixés par l'administration²³. Le schéma résumé

21. « 22 bovins abattus », *L'Eveil normand*, 6 février 2014, leveilnormand.fr/2014/02/06/22-bovins-abattus [consulté le 24 avril 2017].
22. *Agreste, Résultats économiques de l'agriculture*, 2013, agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Gaf13p058-061.pdf [consulté le 25 mai 2017].
23. La numérisation des exploitations poursuit d'ailleurs une croissance exponen-

par Noulhianne est imparable : pour élever des chèvres, il faut des aides ; pour obtenir ces aides, il faut répondre à des critères administratifs, lesquels nécessitent une numérisation de l'exploitation ; la numérisation de votre outil de travail y insère des impératifs qui ne sont pas les vôtres : ainsi, vous n'élevez pas des chèvres mais anticipez les prochaines normes à respecter, lesquelles sont édictées de manière générique, c'est-à-dire sans lien avec votre sol et vos bêtes. Ce qu'il fallait démontrer ? Vous n'êtes pas « éleveur » dans ce système.

Obligatoire depuis 2010 pour les ovins et caprins²⁴ et en passe de l'être en 2018 pour les bovins²⁵, le dispositif du puçage est, selon la réflexion prospective de Noulhianne, un des rouages de la dépossession de l'éleveur qui « *vise à faire en sorte que l'éleveur ne soit plus le seul à contrôler son propre troupeau* » (p. 127)²⁶. Avec ces puces, l'éleveur s'est habitué à connaître les besoins exacts en protéines et en glucides de ses bêtes. Les rations sont à présent préparées par une machine. Ce qui pouvait sembler relever de la *high-tech* anecdotique lui est devenu indispensable. Noulhianne estime que le fonctionnement de cet outil technique encadré dans une logique administrative d'imposition est d'autant plus nuisible qu'il est introduit comme nécessaire. À long terme, la technique acquiert alors un « *statut de prothèse, c'est-à-dire la consistance d'un artifice sans l'appui duquel on finit par ne plus pouvoir simplement marcher droit* » (p. 127). Avant que la relation ne s'inverse et que l'éleveur devienne la prothèse des automates connectés aux animaux puçés ?

- tielle, dont l'auteur ne dit mot, avec la réforme du « verdissement » annoncé de l'agriculture qui étend le calcul des « surfaces d'intérêt écologique » aux agriculteurs conventionnels.
24. Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Évaluation du dispositif d'identification électronique des petits ruminants et de son impact en 2013, 28 novembre 2013, agriculture.gouv.fr/ministere/evaluation-du-dispositif-didentification-electronique-des-petits-ruminants-et-de-son [consulté le 22 juin 2017].
 25. Communiqué des Chambres d'agriculture France, APCA, 21 mars 2017, chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/002_inst-site-chambres/actu/2017/17_018_CP_Boucle_electronique.pdf [consulté le 22 juin 2017].
 26. Le géographe Jean Gardin, analysant d'ailleurs un tract militant de Xavier Noulhianne, soutient que « *l'identification électronique est une étape importante du processus d'industrialisation de l'agriculture* ». Jean Gardin, « Élevage 2.0 », *Géographie et cultures*, n°87, 2013, p.19-36.

Un traité d'expérience

Le propos de Noulhianne est dévastateur. Il entérine l'existence d'une hypocrisie sociale à propos de l'« agriculture biologique » et du développement « durable », ce « Grand Récit » dont le symptôme est une sorte d'hystérésis collective consistant à croire qu'il est possible que deux mondes antagonistes coexistent pacifiquement, l'industrie et la paysannerie, sans que cette dernière ne soit affectée outre mesure par la première. D'aucuns peuvent donc demeurer en ville sans s'inquiéter outre mesure pour le sort des paysans et s'achètent une conscience en se fournissant dans une épicerie bio, sur le marché, à la ferme ou dans une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP). Le cadre d'analyse d'Henri Mendras, selon lequel le développement de la société industrielle signifie la disparition *des* sociétés sauvages et paysannes, est réactualisé par l'auteur : il n'y a pas d'ailleurs, « *il n'y a qu'un seul monde* » (p. 220). C'est d'ailleurs le sens de la citation placée au début de cette note qui définit l'élevage non pas comme une fuite hors de la réalité urbaine, mais comme le miroir de celle-ci. C'est bien là que le discours de l'éleveur-auteur se fait le plus corrosif, car s'il se dit souvent qualifié de « cynique » au sens où il refuse de « *vouloir oublier qu'en quarante ans [il n'a] rien vu qui ait réussi à échapper à l'organisation rationnelle du monde, pas même les "poches de résistance" qui tentent de prétendues alternatives* » (p. 104), le nom de « sceptique », au sens cette fois d'incrédule adepte de l'examen des situations, pourrait lui convenir également. À l'heure où, dans les sciences sociales, certains s'enchantent de l'*agency* des « acteurs » du monde social, tous capables de résister dignement et de faire mentir les théories de la domination, l'un d'eux prend la plume pour soutenir une définition de l'émancipation, sans doute plus rare et rugueuse²⁷. Plus qu'une « marge de manœuvre », qu'une suite d'ajustements et de réarrangements à son échelle, le chevrier milite en faveur d'une politique

27. Dans *Le philosophe et ses pauvres* (Paris, Fayard, 1983), et surtout dans la partie intitulée « Le sociologue roi » sur Pierre Bourdieu, Jacques Rancière offre un exemple particulièrement décomplexé d'une émancipation des acteurs sans domination préalable. Qu'il n'a pas cessé de vulgariser depuis lors.

du désaccord, de la rupture et du conflit ouvert – avec l'administration, en particulier.

Quelles peuvent être les leçons à tirer de l'ouvrage ? Bien sûr, les généralisations éclair, à l'instar de l'« *industrialisation* » d'un monde « *total* », sont discutables. Nous pensons néanmoins que l'exercice de la lecture savante ou universitaire ne doit pas se draper sans réserve, ni dans l'apologie de la critique, ni dans la neutralité d'une interprétation seulement orientée sur la valeur abstraite des concepts. Car ces deux attitudes nous condamneraient à ne pas appréhender cet ouvrage pour ce qu'il est, à savoir un document précieux qui nous informe sur l'état de l'agriculture à travers les mots aussi existentiels qu'argumentés d'un éleveur « néorural ». Si sa « théorie » de l'état actuel du monde est certainement incomplète, bancal et engagée dans des rapports de force situés, la manière dont elle est introduite est intellectuellement stimulante.

La critique, ici, sert de cadre et de point d'appui à une écriture du quotidien, de la matérialité des situations et des savoirs de l'élevage. C'est donc un outil emprunté à d'autres et adapté progressivement aux besoins pratiques de l'auteur qui, en construisant « *un rapport intime au passé* » (p. 223), tente de reprendre la main sur des « *poignées* » du réel (p. 225). Ni universitaire, ni médiatique, ni à leur intersection, il appartient plutôt à une zone encore à définir : par exemple, celle des « conférences gesticulées » promues par les coopératives d'éducation populaire, qui mélangent des savoirs « froids », historiques, techniques et sociologiques, et des savoirs « chauds », tirés de l'expérience des intervenants, de leurs souvenirs, de leur histoire. La question principale est alors plutôt de savoir dans quelle mesure ce point de vue, alors qu'il se dit radical et minoritaire, pourrait informer l'observateur sur l'ensemble du tableau qu'il décrit *de l'intérieur*. Éprouver sa validité intellectuelle nécessite d'objectiver d'où parle l'auteur, en fonction de sa trajectoire et de ses diverses ressources. Éleveur « atypique », docteur et ancien cadre de l'industrie chimique, Noulhianne est certes une exception chez les éleveurs de chèvres et de brebis, mais il n'en correspond pas moins pourtant à l'analyse de portée plus générale d'Ethel Crowley²⁸, qui distingue les agriculteurs « héritiers » et les agriculteurs « acheteurs », lesquels démé-

28. Ethel Crowley, « Le savoir, enjeu d'une lutte de pouvoir entre l'agriculteur et le scientifique », *Ethnologie française*, vol. 41, n°2, 2011, p. 279-287.

nagent en général d'un milieu urbain vers un milieu rural, ont accompli des études supérieures et ne s'installent pas sur un terrain familial. En tant que « néorural » disposant d'un bagage scolaire et scientifique, l'éleveur ingénieur peut davantage s'opposer au langage administratif, aux contrôleurs, aux vétérinaires et aux chercheurs, dont il se moque d'ailleurs allègrement. Reste à envisager la représentativité (ou pas) et la généralisation à un groupe professionnel (les agriculteurs) de la conviction selon laquelle « *L'État est le seul éleveur de France* » (p. 151), qui va de pair avec un sentiment de dépossession des outils de travail (notamment à cause de l'importance croissante accordée aux tâches administratives et numériques). Il n'est pas certain qu'elle soit une lubie de néoruraux diplômés soucieux de leur autonomie et de développer une agriculture de proximité, à la façon de Noulhianne. Quoiqu'à la marge, la mobilisation d'un répertoire d'action et de pensée critique et radical contre les effets de la cogestion de l'agriculture par les syndicats majoritaires et l'État peut aussi s'observer parmi les agriculteurs « héritiers » et « modernes ». Les excès de la bureaucratie sont contestés par-delà les frontières catégorielles et les secteurs d'activité dans l'agriculture. L'avenir nous dira donc si *Le ménage des champs* fait partie de ces œuvres qui laissent deviner la gestation de contre-modèles de société.